

**Objet : Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative au renouvellement du marché d'exploitation des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux - Avenant n°1**

N° : VA\_DEC2021\_136  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R. 2194-8 du Code de la commande publique,  
Vu l'article 6 de l'ordonnance n° 2020-319 du 25 mars 2020,

#### **décidons**

De conclure avec la société IThERM Conseil (mandataire du groupement) située à GENEVILLIERS (92230), titulaire du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative au renouvellement du marché d'exploitation des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux, un avenant n°1 afin de tenir compte des éléments suivants :

- L'ajout d'une prestation supplémentaire relative à la mise en place d'une consultation spécifique concernant la fourniture d'électricité pour un montant de 7 930 € hors taxes

Le montant initial du marché étant de 158 930 € hors taxes (ensemble des tranches), cet avenant représente une hausse de 4.99% du montant du marché.

- La modification de la durée d'exécution de la tranche ferme en raison l'impact de la crise sanitaire liée à la covid-19 dans la réalisation des prestations

Suite à la prorogation des marchés de chauffage actuels, la durée d'exécution de la tranche ferme du présent marché est prolongée de 6 mois, soit jusqu'au 31 mai 2023.

Imputation comptable : 6226 020 2200

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le lundi 19 avril 2021

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-179458-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mercredi 21 avril 2021